

Tous les Modes posés sur une même tonique, ici : Ré.

Mode d'Ut monté d'un ton :	<p>Ut-ré</p>	Ut-ré
Mode de Ré non transposé :	<p>Ré-ré</p>	Ré-ré
Mode de Mi baissé d'un ton :	<p>Mi-ré</p>	Mi-ré
Mode de Fa baissé d'1 ton et demi :	<p>Fa-ré</p>	Fa-ré
Mode de Sol baissé de 2 tons et demi :	<p>Sol-ré</p>	Sol-ré
Mode de La monté de 2 tons et demi :	<p>La-ré</p>	La-ré
Mode de Si monté d'1 ton et demi :	<p>Si-ré</p>	Si-ré

Il semble que ce soit partout la même gamme... mais non ! C'est une illusion !

Les dièses ou les bémols à la clé (ou leur absence) changent tout !

A part le Mode de Si, très spécial, tous les autres modes sont très fréquemment présentés ainsi ! Pourquoi ? Parce que cette échelle de Ré à ré est très commode autant pour le compositeur que pour ceux qui doivent chanter.

Echelle de ré à ré ? Oui, mais cela ne veut pas dire que le compositeur ne doit pas utiliser de notes plus graves ou plus hautes que cette gamme !

Mais il doit, s'il veut rester dans une mélodie « strictement » modale (c'est un choix, on n'y est pas obligé !) n'utiliser que les notes du Mode, mais qui peuvent être à l'octave au-dessous ou au-dessus. Par exemple il peut utiliser pour le **Mode Sol-ré** des **Do**, des **Si** et des **La** plus graves que la tonique **Ré** mais pas de **do#** ou des **sib** ou encore des **Lab** ou **La#**. Car ces notes-là ne font pas partie du **Mode Sol-ré** où il n'a qu'un dièse et c'est donc le Fa#.

Voyez, cette petite ritournelle en Sol-ré a choisi de descendre au **Do** en dessous de sa tonique (la tonique **Ré** est ici en rouge). Elle n'a pas cherché à aller plus haut dans l'aigu mais elle aurait pu, ce n'est pas interdit !

